

Facturation des soins

Contribution de l'assurance :

Evaluation et conseil CHF 79.80 l'heure (art. 7 alinéa 2 lettre a OPAS)

Examens et traitements CHF 65.40 l'heure (art. 7 alinéa 2 lettre b OPAS)

Une facture mensuelle est adressée directement à votre caisse maladie dont vous recevez copie.

Contribution du patient :

Vous recevrez mensuellement une facture de Sitex correspondant à votre contribution aux soins. Elle n'est pas prise en charge par votre assurance maladie.

Selon l'arrêté du 23 juin 2010 du Conseil d'Etat Genevois, son montant est fixé à **CHF 8.- par jour de passage** pour les prestataires de soins subventionnés comme Sitex.

Cette contribution peut être modulée selon votre capacité financière (loi sur le RDU J406).

Une **attestation** nous est alors **indispensable** pour vous octroyer la réduction sur votre participation. Vous avez deux possibilités pour l'obtenir :

- Via la plateforme e-demarches <http://qe.ch/e-demarches/accueil> qui vous permet de télécharger directement l'attestation sur un espace sécurisé en ligne, après inscription, ou obtenir par courrier en remplissant le formulaire en ligne.
- Par courrier signé à envoyer à : CCRDU, Route de Frontenex 62, 1207 Genève. Vous trouverez en annexe une lettre type que vous pourrez compléter et envoyer. Attention, ils ne disposent pas de bureau, cela ne sert donc à rien de vous déplacer. Vous recevrez votre attestation dans les 15 jours.

Les bénéficiaires du SPC (Service des Prestations Complémentaires) peuvent se faire rembourser ces participations en envoyant directement leurs factures à cet organisme jusqu'à épuisement de la quotité disponible pour le remboursement des frais médicaux.

Selon RDU (revenu déterminant unifié)						
Tarifs	F	E	D	C	B	A
Participation	8.-	6.40	4.80	3.20	1.60	-
Personne seule	+	38'000	33'000	28'000	23'000	18'000
Sans charge légale	>38'001	>33'001	>28'001	>23'001	>18'001	>0
Couple	+	61'000	53'000	45'000	37'000	29'000
Sans charge légale	>61'001	>53'001	>45'001	>37'001	>29'001	>0
Personne seule/couple	+	68'000	60'000	52'000	44'000	36'000
+ 1 charge légale	>68'001	>60'001	>52'001	>44'001	>36'001	>0
Personne seule/couple	+	75'000	67'000	59'000	51'000	43'000
+ 2 charges légales	>75'001	>67'001	>59'001	>51'001	>43'001	>0
Personne seule/couple	+	82'000	74'000	66'000	58'000	50'000
+ 3 charges légales	82'001	>74'001	>66'001	>58'001	>50'001	>0
Personne seule/couple	+	89'000	81'000	73'000	65'000	57'000
+ 4 charges légales	89'001	>81'001	>73'001	>65'001	>57'001	>0

Pour toute autre information, n'hésitez pas à prendre contact avec **notre responsable clientèle, Marie Penneveyre**, que vous pourrez atteindre au 0848 11 00 00 les mardis, jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Nous vous remercions de votre confiance.